

REGISTRE DES COMMUNICATIONS

(Article 67.3 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* et **article 4, alinéa 1** paragraphe 6 du *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels*)

| PERSONNE OU ORGANISME RECEVEUR | INFORMATIONS | | |
|---|--|---|---|
| | NATURE OU TYPE DE RENSEIGNEMENTS COMMUNIQUÉS | USAGE PROJETÉ | RAISON JUSTIFIANT LA COMMUNICATION (Article de la Loi sur l'accès) |
| RETRAITE QUÉBEC (Déclaration annuelle) | Nom, NAS, âge, date de naissance, régime de retraite, cotisations, gains annuels, profession, numéro d'employé. | Gestion du fonds de pension. | Art. 67 Application de la loi et des conventions collectives de la fonction publique. |
| ASSURANCES COLLECTIVES (SSQ et La Capitale) | Nom, adresse, numéro de téléphone, âge, date de naissance, montant de la prime, salaire, plan d'assurance, diagnostic de l'invalidité, informations sur les personnes à charge. | Gestion des assurances collectives, traitement des dossiers d'invalidité. | Art. 67.2 et Art. 67 Application d'un contrat d'assurance groupe. |
| L'AGENCE DU REVENU DU CANADA | Nom, NAS, gains, déductions. | Émission des T4 –T4A. | Art. 67 Application de la Loi de l'impôt sur le revenu. |
| REVENU QUEBEC | Nom, adresse, NAS, gains, déductions. | Émission des RL1. | Art. 67 Application de la Loi sur les impôts.. |
| CNESST | Nom, NAS, âge, date de naissance, sexe, téléphone, adresse, n° assurance-maladie, salaire, exemptions d'impôt, descriptions d'accidents de travail, rapports médicaux et d'expertise médicale. | Gestion des dossiers d'accident de travail. | Art. 67 et 67.1 Application de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles. |
| SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR | Nom, adresse, NAS, date de naissance, historique des banques de temps, numéro de téléphone, salaire. | Droit de retour des employés de la fonction publique. | Art. 67 Application du droit de retour prévu aux articles 92 et suivants de la Loi sur la Société du Plan Nord |
| CAISSE CENTRALE DESJARDINS | Nom, numéro de compte bancaire, numéro d'employé. | Versement de la paie dans les comptes bancaires. | Art. 67.2 Consentement tacite de l'employé. |
| RESSOURCES HUMAINES ET DEVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES CANADA | Nom, adresse, numéro d'employé, NAS, profession, date d'embauche, date de fin d'emploi, raison du départ, lieu de travail. | Gestion des dossiers d'assurance-emploi. | Art. 67 Loi sur l'assurance-emploi. |

REGISTRE DES COMMUNICATIONS

(Article 67.3 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* et **article 4, alinéa 1** paragraphe 6 du *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels*)

| PERSONNE OU ORGANISME RECEVEUR | INFORMATIONS | | |
|-------------------------------------|--|---|--|
| | NATURE OU TYPE DE RENSEIGNEMENTS COMMUNIQUÉS | USAGE PROJETÉ | RAISON JUSTIFIANT LA COMMUNICATION (Article de la Loi sur l'accès) |
| PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS (PAE) | Nom, date de naissance, catégorie d'emploi, adresse. | Application du programme d'aide aux employés. | Art. 67 |
| NETHRIS-CGI | Nom, adresse, numéro d'employé, numéro de téléphone, date de naissance, NAS, profession, date d'embauche, salaire, informations bancaires, supérieur immédiat, régime de retraite, exemptions d'impôt, nature de l'invalidité. | Gestion de la paie, versement de la paie dans les comptes bancaires des employés. | Art. 67, 67.2 Consentement tacite de l'employé. |
| SERVICE CANADA | Nom, adresse, NAS, profession, salaire, date d'embauche et de départ, raison du départ. | | Art. 67 Loi sur l'assurance-emploi. |